

Journal du retraité de Chaumont

PROCHAINE PARUTION SAMEDI 10 SEPTEMBRE

<http://cgtretraites-chaumont.fr>

Le site du Syndicat



Syndicat **CGT** des Retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 304 - Samedi 27 août 2022

**LES PRIX FLAMBENT ET LES RETRAITES SONT TOUJOURS À LA TRAÎNE
LOGEMENTS INDÉCENTS, DÉSERTS MÉDICAUX...
SERVICES PUBLICS SUPPRIMÉS OU PRIVATISÉS...**

5 BONNES RAISONS DE VENIR MANIFESTER

JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 11H30

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - CHAUMONT

RENTRÉE

INFLATION, INÉGALITÉS ET DÉPENSES PRÉ-ENGAGÉES

L'accroissement continu des inégalités entre bas et hauts revenus et/ou patrimoines nous a déjà amenés à la suite d'un nombre grandissant d'études et d'interventions à soulever la question de la sous-évaluation des « dépenses pré-engagées¹ » dans le calcul de l'indice des prix à la consommation. La forte poussée de l'inflation depuis un an touchant notamment à l'énergie, l'alimentation, les carburants, etc. ne fait qu'accroître le problème.

Dans une note d'analyse publiée en Août 2021, France-Stratégie se penche sur « l'évolution du poids des dépenses pré-engagées dans la dépense totale des ménages » sur la période 2011 à 2017. Exprimons nos regrets qu'un organisme qui dispose de tous les moyens en matière de collecte de données et de statistiques accuse un recul de 4 années pour fournir une analyse de cette importance. D'autant que si 2017/2021 a certainement vu s'accroître

SUITE PAGE 3

CHAUMONT HABITAT

IL FAUT RESPECTER LES DROITS DES LOCATAIRES !

Pierres Percées, Rochotte, Ashton, Cavalier, Ribot, Val Varinot, 109e RI et Clos Dormoy... Colère, ras-le-bol, mécontentement, plaintes, revendications, accusations, exaspération...

Des articles dans la presse locale (Afranchi et JHM), mais aussi dans le journal de notre syndicat qui, depuis des mois, dénonce le comportement de Chaumont Habitat vis-à-vis des locataires et l'attitude méprisante de son directeur qui pense régner sur le parc HLM de Chaumont comme un petit despote, sûr de son pouvoir et de son impunité.

On se doutait bien que la riposte du directeur viendrait, mais on était loin de penser qu'elle prendrait la forme d'un reportage dans le JHM qui s'était pourtant fait l'écho du mal vivre des locataires.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT GOMBART ?

Reportage ? En fait, le terme exact est publi-reportage, une forme particulière de publicité qui utilise toutes les conventions classiques du journalisme pour faire la pub d'un produit,

SUITE PAGE 4



SOMMAIRE

LE LIVRET A ET L'INFLATION PAGE 2

LA PROPAGANDE DE L'ANDRA PAGE 2

L'APARTEID ISRAËLIEN ENVERS LE PEUPLE PALESTINIEN PAGE 3

MARIE-CLAIRE CHEVALIER EST MORTE... PAGE 3

RESPECTER LES DROITS DES LOCATAIRES PAGE 4

NOTRE SYNDICAT INTERPELLE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES ÉLUS PAGE 4

UN COUCOO DANS LE PARC AUX DAIMS ? PAGE 5

LE BILLET À BB PAGE 5

LES BRÈVES ... PAGE 6

M O T S F L É C H È S P 3

RENTRÉE

INFLATION, INÉGALITÉS ET DÉPENSES PRÉ-ENGAGÉES

SUITE DE LA PAGE 1

la tendance, l'inflation (alimentation, loyer, énergies, carburant, etc.) accroît considérablement ce poste de dépenses.

Cette analyse a pourtant le mérite de confirmer l'un des points que nous ne cessons de souligner dans ce Journal. En 2011, excepté pour les plus aisés, les dépenses contraintes variaient entre 28 et 31 % de la dépense totale. En 2017, de très forts écarts apparaissent : les pourcentages passent à 41 % pour les moins riches, 37 % pour les foyers modestes et 32 % pour les revenus dits des « classes moyennes ». À la même date, les ménages « aisés » sont à 28 % (dont un tiers consacré à l'acquisition de biens immobiliers).

La question à laquelle l'indice mensuel moyen de l'Insee n'apporte pas de réponse est de savoir comment faire face aux autres dépenses du foyer (alimentation, transport, habillement, équipement ménager ou autre, restes à charge de santé, accès à la culture et aux loisirs, etc.). La réponse n'est évidemment pas la même pour celui qui dispose de 59 % de 1 000 €/mois ou moins, et celui qui a 72 % de 6 000 €/mois ou plus !

Il est vrai qu'en suivant à la lettre pour une "saine gestion du budget" l'indice en question, consacrer à l'alimentation dans le premier cas plus de 165 € par mois (5,40/jour) est limite, presque un luxe. Alors que dans le second cas ne pas s'offrir le restaurant une ou deux fois par semaine relève ou de la pingrerie...

G. TARDENOIS

1 Loyer et charges, remboursements prêts immobiliers, chauffage, électricité, eau, assurances, abonnements téléphonie, internet et télévision chaînes payantes, frais de banques – non compris pour rejets et impayés–

LE LIVRET A ET L'INFLATION

Pour tout le monde ou presque, l'inflation, c'est d'abord et avant tout la hausse des prix qui réduit le pouvoir d'achat. Mais elle ne se résume pas à cela, un exemple avec l'épargne dite de prévoyance des livrets A et similaires.

Jusqu'en 2017, leur taux était ajusté de 0,25 point au-dessus de la hausse des prix. A cette date, il a été arbitrairement bloqué à 0,50 %, puis réajusté progressivement à 0,75 puis 1 % en début d'année. La hausse des prix était alors de 3 %. Avec le souci aigu de ce gouvernement de préserver le bas de laine de la population face à une inflation supérieure à 6 %, fut prise « l'audacieuse décision » de garantir la valeur des dits livrets au taux de 2 % au 01/08. D'où, sans tenir compte du cumul depuis 2017, on arrive à une perte de valeur de 4 % en un an (1 000 € ne permettent plus que 960 € d'achats). L'encours total sur les 55 millions de livrets s'établissant, d'après la Banque de France, à 845 milliards, la ponction cash à ce jour sur « l'épargne préférée des Français » est d'ores et déjà de 35,5 milliards. Et on ne parle pas ici des livrets ordinaires et surtout des placements en assurance-vie et épargne retraite en euros dont le rendement est désormais inférieur à celui des livrets A. Leur montant total en est pourtant le double.

Bref, ils rackettent dans nos poches, fonds de tiroir, sous nos matelas, le tout pour le plus grand profit des spéculateurs qui s'en enrichissent.

G. TARDENOIS

KOHLANTESS À LA PRISON DE FRESNES, LE BUZZ DE LA PRESSE BOLLORÉ

Alors que la droite, l'extrême droite, Dupond-Moretti dénoncent des « images choquantes » de karting dans la cour de la prison, Le Figaro révèle que l'initiative avait été approuvée par le cabinet du ministre et la vidéo vérifiée par sa direction de la communication.

Cet évènement "exceptionnel", organisé au profit d'une association, "n'a pas coûté un sou à nos impôts", rappelle la contrôlease générale des lieux de privation de liberté. Balkany, qui n'a pas bénéficié de séance de karting, a sans doute gagné à une partie d'escape game à Fleury-Mérogis, puisqu'il en est sorti !

LA PROPAGANDE DE L'ANDRA

Le journal de l'Andra, envoyé à tous, se félicite de la déclaration d'utilité publique de CIGEO, à Bure. Mais nous n'avons pas accepté Cigéo ! Ce sont les Longuet, Ménonville et Sido, les fossoyeurs ; ils sévissent encore dans toutes les strates décisionnelles et influencent tout le processus de Cigéo ! En 2005, la pétition signée par 50 000 personnes a été clairement ignorée.

Les habitants de la Haute-Marne et de la Meuse résistent depuis les années 90 car le sombre dessein de Cigéo, c'est faire le vide du territoire pour avoir le champ libre pour la poubelle nucléaire. Le décret d'utilité publique n'est là que pour faciliter l'emprise de l'Andra sur le territoire en permettant l'expulsion des habitants et des agriculteurs des terres qu'elle convoite.

Ce n'est rien d'autre qu'un décret d'autorisation d'expropriation.

MARIE-ROSE PATELLI

VU SUR INTERNET

J'IMAGINE les livres d'histoire en 2050 qui expliqueront qu'on avait déjà sécheresse, canicule et mégafeux, et que la réponse des responsables politiques oscillait entre couper le wifi, uriner sous la douche et port de la cravate obligatoire à l'Assemblée Nationale...



NOS MOTS FLÉCHÉS

L'APARTHEID ISRAËLIEN ENVERS LE PEUPLE PALESTINIEN

Même sans le demander, on en a le droit	↙ Singe ou moine Panier de ballons	↙ Mise à sac Femme à dons	→ Bande Nombre d'ex-emplaires	↘ Grande traitresse Un sous mi
Pays outragé, pays martyrisé...				
Fille de Rome devenue UE Stopper		Cliché Farine et beurre chauffés		→ Energie révélée polluante Allaiter
			Fis du tort Pair	
Pays-Bas Il en dit sur ton compte...		Bout de charpente Homme pour nana	Eu de l'affection Accessoire de bain	
	Suit la voie du maître Accord de chef		Carbo ou 1/4 beau ? Un fort en voix	
	→ Avant nous Bien mal dépaycé			Précision d'adresse Précède la date
		→ Siège collectif Mettre une colle		



Cette année marque le 74^e anniversaire de l'expulsion et du déplacement de masse de plus de 700 000 Palestiniens de leurs domiciles, villages et villes pendant le conflit qui a mené à la création d'Israël en 1948. Depuis, cet épisode connu sous le nom arabe de nakba (catastrophe) par les Palestiniens est gravé dans la conscience collective palestinienne comme l'histoire d'une dépossession incessante. Soixante-quatorze ans après leur expulsion, les souffrances et le déplacement restent le quotidien des réfugiés palestiniens. Au titre du droit international, les Palestiniens qui ont fui ou ont été expulsés de leur domicile sur le territoire qui est devenu Israël ont le droit au retour. Cependant, ils n'ont pratiquement aucun espoir d'être autorisés à regagner leurs maisons, beaucoup ayant été détruites par Israël, ou les villages et villes d'où ils viennent. Israël n'a jamais reconnu leurs droits.

Priver les Palestiniens d'un domicile est au cœur de l'apartheid qu'Israël leur impose. La dépossession des Palestiniens n'a pas cessé et la nakba est devenue emblématique de l'oppression dont cette population est victime chaque jour depuis des dizaines d'années. Aujourd'hui, plus de 5,6 millions de Palestiniens sont réfugiés et privés de leur droit au retour. Au moins 150 000 autres sont exposés à un risque réel de perdre leur domicile à cause de la pratique israélienne violente de démolition de maisons et d'expulsions forcées.

C'EST UN APARTHEID

La nouvelle enquête d'Amnesty International montre qu'Israël impose un régime d'oppression et de domination aux Palestiniens dans toutes les zones sous son contrôle, en Israël et dans les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'aux personnes réfugiées palestiniennes, au profit de la population juive israélienne. Ce régime s'apparente à un apartheid, interdit par le droit international.

Les lois, politiques et pratiques destinées à maintenir un système cruel de contrôle sur la population palestinienne ont abouti à une fragmentation géographique et politique des Palestiniens, souvent paupérisés et vivant constamment dans la peur et l'insécurité.

Sur le site d'Amnesty international. Pour lire le rapport : <https://www.amnesty.org/en/documents/mde15/5141/2022/en/>

SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS EN PAGE 6

MARIE-CLAIRE CHEVALIER EST MORTE

Marie-Claire Chevalier, défendue par Gisèle Halimi lors du retentissant procès de Bobigny pour avortement illégal en 1972, est décédée dimanche à 66 ans des suites d'une longue maladie.

Marie-Claire Chevalier, qui vivait dans le Loir-et-Cher, était devenue une figure de la lutte pour le droit des femmes après son procès à l'automne 1972, dont l'issue avait contribué à rendre possible en 1975 la loi Veil autorisant l'IVG.

Son avocate Gisèle Halimi avait alors remporté une éclatante victoire dans un retentissant procès pour avortement au cours duquel cinq femmes étaient jugées. Mineure, Marie-Claire Chevalier avait avorté après un viol et son violeur l'avait dénoncée.

La mère de la jeune fille, Michèle Chevalier, avait eu l'idée de faire appel à Me Halimi après avoir lu *Djamila Bouhache*, un ouvrage de l'avocate sur une militante algérienne violée et torturée par des soldats français.

Me Halimi avait accepté de les défendre, décidant d'attaquer la loi de 1920, qui interdisait la contraception, l'avortement et toute "propagande anticonceptionnelle".

Selon Ernestine Ronai, à la tête de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, le procès de 1972 avait été "un combat vraiment très dur" pour la jeune Marie-Claire.

"Elle l'a menée courageusement. Ce procès est un symbole et elle a accepté ce que Gisèle Halimi voulait en faire, c'est-à-dire un procès politique pour le droit à l'IVG. À l'époque, ce n'était pas une évidence", a ajouté la militante féministe.

Site Huffington Post



NOTRE SYNDICAT INTERPELLE LES ÉLUS LOCAUX ET LES POUVOIRS PUBLICS

Depuis plusieurs mois, de nombreux locataires de Chaumont Habitat s'adressent régulièrement aux journaux locaux et à notre syndicat pour faire part de leur colère concernant l'entretien et les réparations qui incombent à Chaumont Habitat et ne sont pas effectués.

Or certains de ces problèmes touchent à la santé publique. Faut-il rappeler l'intervention du docteur Eric Thomas, allergologue, dans les colonnes du JHM, évoquant les risques de pathologies respiratoires chez de jeunes enfants, dues à l'insalubrité de certains appartements et à la présence de blattes ?

Nos démarches ont également pour but de faire respecter les droits des locataires par le bailleur social.

Notre syndicat a donc décidé d'intervenir auprès de la préfète de Haute-Marne, de la Maire de Chaumont, du président de l'Agglo, et de l'ARS.

La lettre envoyée cette semaine, sera publiée dans notre prochain journal (à paraître le 10 septembre) et très prochainement sur Facebook et sur notre site.

RICHARD VAILLANT

MANGER 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR, MAIS À QUEL PRIX !

L'Observatoire des prix des fruits et légumes de Familles Rurales porte sur un panier de 9 fruits et 10 légumes frais, conventionnels et bio, sur 4 surfaces de vente.

Ses principaux résultats sont : 11% d'augmentation pour le panier conventionnel de fruits et de légumes en un an, soit deux fois plus que l'inflation déjà forte, entre juin 2021 et juin 2022.

Le prix du panier de fruits a augmenté de 8 % en conventionnel et de 4 % en bio et le prix des légumes a augmenté de 15 % en conventionnel et a baissé de 3 % en bio

IL FAUT RESPECTER LES DROITS DES LOCATAIRES ! SUITE DE LA PAGE 1

d'une entreprise, etc. En l'occurrence, de Chaumont Habitat. Avec un seul but, redorer le blason bien terni de l'organisme logeur et de son directeur.

Celui-ci avait sans doute besoin de ce petit coup de main. Depuis des mois, notamment depuis l'intervention de notre syndicat, il affiche autoritarisme et comportement exécrable envers des locataires, des associations, ainsi que notre syndicat, faisant fi des textes de lois qui garantissent des droits aux locataires notamment dans le domaine de la santé publique.

Que nous apprend l'article du JHM ? En fait, pas grand-chose, sinon que l'organisme fait tout ce qu'il faut pour la tranquillité des locataires ou plutôt des clients, puisque c'est ainsi que M. Gombart aime à les appeler. Mais il donne aussi à entendre que les locataires devraient balayer devant leur porte avant de se plaindre.

Il s'attarde longuement sur le problème des blattes, rats et pigeons qui pourrissent leur vie en affirmant que tout est fait pour lutter contre les nuisibles. Les locataires sont en droit d'en douter. Cela fait des années que ces problèmes se posent, que les locataires ont écrit, téléphoné ou sont allés au siège de Chaumont Habitat sans que cela apporte une réelle amélioration.

RETOUR À LA RÉALITÉ

Et puis, la question des nuisibles, aussi importante soit-elle, n'en est qu'une parmi d'autres. Citons : problèmes de chauffage, fenêtres et portes non étanches, moisissures, portes d'entrée ouvertes à tous sans digicode et sans pass, ascenseurs fréquemment en panne, balcons en très mauvais état avec chute de ciment (tour d'Ashton), entretien des espaces verts quasi inexistant. Des désagréments qui en apportent d'autres. Ainsi, une porte d'entrée qui ne ferme plus rend propices toutes sortes de trafics à la nuit tombée...

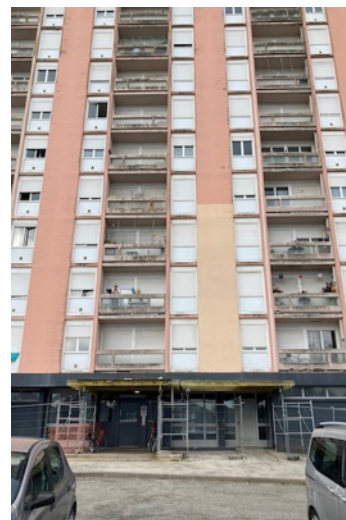
Dans le reportage, un employé de l'organisme déclare que le bailleur social ne se dédouane pas de ses responsabilités. Certes, loin de nous l'idée de dire que les salariés de Chaumont Habitat auraient déclaré forfait, mais il faut être clairs, autant de soucis, dans autant de lieux, nous indiquent que nous sommes face à un problème de fond concernant la gestion d'un service public.

La gestion purement comptable a supplanté les rapports humains et mis au rancard les droits des usagers-locataires qui pourtant paient loyer et charges.

Est-ce que nous poussons le bouchon un peu loin ? Pour le vérifier, le mieux n'est-il pas de demander aux pouvoirs publics et aux élus auxquels la loi en donne la possibilité, de vérifier si les textes de loi garantissant les droits des locataires, et le respect du code de la santé publique sont respectés.

Vivre dignement dans son logement est un droit. C'est aussi une question de démocratie.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT



BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Tél :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr Tél : 06 79 61 00 78

À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont



Rééducation

" Celui qui ouvre une porte d'école, ferme une prison " (Victor Hugo)

La formule de mon cher Victor est l'un des aphorismes les plus représentatifs de l'idéal républicain prônant, dès le XIXe siècle, la lutte pour toutes les libertés. En son sein, l'Éducation est la quintessence et le premier vecteur de l'humanisme de notre nation, l'École ayant une mission fondamentale et intégratrice quand être en prison pour un crime n'empêche pas de fomenter un autre crime.

Pourfendeur de l'insécurité quotidienne dans les villes et les îles, le ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer Gérard Daràlamain, visitant Mayotte, a averti (selon un vœu émis par son casuiste de divin patron) qu'il allait faire des propositions visant à ouvrir "des lieux de rééducation et de redressement" (encadrés par des militaires) pour les mineurs délinquants, des adolescents très jeunes, des enfants qui n'ont pas de parents ou si peu...

Va-t-il bientôt réclamer la réouverture de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray, cet ancêtre des bagnes pour enfants, établissement censé éduquer et rééduquer les jeunes délinquants par le travail de la terre, en dépit de ses principes fondateurs idéalistes visant à améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre en fabriquant des corps à la fois dociles et capables ?

Cabotant sur les flots hasardeux de la haine partisane, pourquoi ne réhabilite-t-il point le bagne de Cayenne avant de rétablir les travaux forcés ou la peine de mort, quand il n'y a aucune limite pour se délivrer du mal de se soumettre à la tentation des verrues issues du programme d'E. Z et consœur.

Par ailleurs, notre génial ministre, ivre de dérives fascisantes sécuritaires, a également demandé au directeur général de la police nationale d'étudier la possibilité d'utiliser des armes intermédiaires lors d'échauffourées mêlant des mineurs, à l'instar de celles usées en cas d'émeutes.

Il a rappelé qu'évidemment, quand on appréhende des mineurs, même extrêmement violents, il n'y a pas la possibilité de tirer à balle réelle comme on le ferait lorsqu'on est attaqué par des personnes adultes. Ah bon ?

Certes, Camarade, il ne faut pas trop s'inquiéter de ce prêchi-prêcha de façade moralisateur, les promesses même débiles sont la routine des politiques et, avec la rentrée, il faut occuper l'espace médiatique pour que les gogos rentrant de vacances ne puissent réfléchir un tant soit peu aux vrais problèmes urgentissimes à régler et ça, mes amis, c'est à lire dans ce journal !

BERNARD BLUM - 24 août 2022

UN COUCOO DANS LE PARC (AUX DAIMS) DE CHÂTEAUVILLAIN ?

Alors que le parc porte toujours les stigmates du *grand projet Animal Explora* (fosses, carrières, grillages) et n'est pas encore remis en état par le département avant restitution à la commune, les élus de Châteauvillain projettent déjà d'y installer des investisseurs privés. Il s'agirait de l'entreprise de tourisme Coucoco, "durable et éco-responsable", de Gaspard de Moustier et Emmanuel de La Bédoyère. "Deux jeunes nobles issus de la banque, accros aux espaces naturels, qui s'amuse comme des gamins en construisant des cabanes hôtelières dans des lieux improbables" (l'Est Républicain en 2017).

Ils proposent des cabanes dans les arbres, avec SPA, à environ 100 000 € chacune, accès en voiturette électrique, qui se louent entre 150 € et 300 € la nuit, hors repas. La commune de Châteauvillain "attend de connaître l'emplacement exact des cabanes pour envisager dans un second temps l'emplacement des enclos qui accueilleront des daims". Le parc n'est pas encore revenu dans le giron de la commune qu'il est déjà prévu d'en privatiser une partie pour le profit d'investisseurs privés et, comme toujours, sans consulter les habitants de Châteauvillain et des communes associées qui en sont les propriétaires.

Ces habitants ont pourtant exprimé des souhaits et des propositions lors d'une consultation effectuée par les élus d'opposition.

Exit le parc aux daims, voici le parc aux coucocos !

Rien à voir avec le coucou de nos campagnes qui pond dans le nid d'autres oiseaux et jette sans ménagement les autres œufs ou oisillons par-dessus bord ? Rien à voir ? Pas sûr.

MARIE-ROSE PATELLI

HARO SUR L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

Les députés LR entendent déposer un projet de loi pour lutter contre la fraude de parents quant à l'utilisation, *sans aucun contrôle*, de l'allocation de rentrée scolaire et son encadrement par des bons d'achats. Avec 350 euros, pas de quoi faire sauter le Casino ! Une pétition circule, allant dans le même sens.

Ainsi, les familles pauvres sont à nouveau stigmatisées, culpabilisées, dégradées, jugées incapables de s'occuper de leurs enfants, voire de les aimer, tout simplement !

Vieux rêve de la droite que de vouloir asservir une horde de manants inaptes et assistés. Quand on sait que la majorité des fraudeurs sont dans les rangs d'hommes et de femmes politiques sans scrupule, qu'ils utilisent les fonds publics pour rouler en DS++, qu'ils cumulent des indemnités sans aucun contrôle, pour un travail parfois insignifiant, qu'ils sont recasés sans problème, à 6 000 € par mois, dans des emplois occasionnels, où est la honte ? Balayez devant votre porte ! **LOUIS LAPRADE**

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Jean-Pierre, Marylène, Christian, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle, Josette, Jean-Louis, Richard, Jean-Claude, Arlette, Liliane, Anne, Marine, Chantal, Denise, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles. **Albert Camus**

RETRAITÉS : SE PAYER

« SUR LA BÊTE » !

La loi de finances rectificative (LFR) pour 2022 consacre « 20 milliards d'euros de crédits pour financer les mesures du premier volet pouvoir d'achat ». Oui, certes... mais qui paye ?

Comme nous l'avons rappelé dans notre précédent journal, les retraités ont perdu en moyenne, de janvier à juillet, 440 € qui ne seront pas compensés. Soit pour les 17 millions de pensions servies 7,5 milliards de « crédits » tout trouvés.

Pour nos politiques locaux, à la direction de la ville et de l'Agglo, à la tête du département ou membres indifféremment LR et RN des deux Assemblées, tous d'accord sur cette loi promulguée le 16 août, c'est bien « se payer sur la bête » des plus de 30 % d'habitants à la retraite. Entre autres !

SELON FAMILLES

RURALES L'INFLATION

FRAPPE PLUS DUREMENT LES FRANÇAIS EN MILIEU RURAL

L'association regrette que les mesures pouvoir d'achat ne prennent pas assez en compte les enjeux des zones rurales car les habitants y sont particulièrement touchés, leurs dépenses d'énergie de chauffage et de carburant étant de 40% et 20% plus élevées.

Ceci s'ajoute au phénomène de recul des services publics qui touche les zones rurales depuis de nombreuses années : fermeture des petites lignes ferroviaires, des guichets de services publics, des hôpitaux de proximité, manque de médecins... créant ainsi un sentiment d'abandon et de colère. Familles Rurales alerte les pouvoirs publics depuis plusieurs mois afin qu'ils prennent en compte ces spécificités et souhaite des mesures plus ciblées sur les carburants afin de soutenir les personnes n'ayant pas d'autre alternative que la voiture pour se déplacer.

De plus, 20% de ruraux sont encore contraints de se chauffer au fioul dont le prix a doublé. Afin d'aider les familles à sortir de ce mode de chauffage, il est urgent de les accompagner davantage et de tendre à un « zéro reste à charge »

pour les plus modestes et une augmentation des seuils de « MaPrim'Renov » pour les classes moyennes.

HAUSSE DES PRIX, À QUI PROFITE LE CRIME ?

L'inflation est depuis des mois au cœur des préoccupations médiatiques et politiques. À juste titre, car la population française la moins fortunée subit de plein fouet la hausse des prix, en particulier de l'énergie et des produits de grande consommation.

Les entreprises prétendent que si leurs prix de vente augmentent, c'est parce qu'elles répercutent les hausses de coûts qu'elles subissent (prix de l'énergie, des transports, des matières premières, guerre en Ukraine etc.).

En réalité, pour nombre d'entre elles, l'augmentation des prix qu'elles fixent est bien plus importante que celle de leurs coûts.

Comment justifier la hausse de près de 91 % entre janvier 2020 et juillet 2022 des couches bébé, de l'eau minérale qui a augmenté de 22% en un an. On observe aussi des écarts de prix selon les marques pour un même produit : ex, le dentifrice Fluocaril à + 9 % quand d'autres sont à +3,75 %. On comprend que les prix de beaucoup de producteurs et de distributeurs n'ont rien à voir avec l'inflation, mais plutôt avec le profit !

URGENCE ?

La bonne idée de François Braun ministre de la Santé pour remédier aux déserts médicaux : demander aux Français d'appeler le 15 avant d'aller aux urgences.

Résultat, les standards des Samu explosent, plus 30% d'appel, selon le Canard Enchaîné ; "plus de 20 min d'attente", se désole un médecin breton...

Largement le temps de mourir !

CONFLITS D'INTÉRÊTS : LA MARQUE DE FABRIQUE DU MACRONISME

L'ex-conseillère parlementaire de Véran à la Santé est devenue responsable des affaires publiques chez Nestlé (le groupe qui vend des pizzas Buitoni avariées).

L'ex-conseillère de Marc Fesneau, ancien ministre chargé des Relations avec le Parlement, maintenant ministre de l'Agriculture, devient Responsable des affaires publiques d'Intercéales. Alicia Botti, ancienne du cabinet de Denormandie à l'Agriculture devient Dircom du Syndicat des Brasseurs de France. François-Xavier Huard, ex-ministre délégué aux Petites et Moyennes entreprises devient PDG de la Fédération nationale de l'industrie laitière... Bref, le gouvernement recycle les copains.

LA FORCE DU PEUPLE À TOUT ACCEPTER SELON MACRON !

Emmanuel Macron à Bormes-les-Mimosas évoquant « la guerre qui tonne à nos portes », appelle les Français à « accepter de payer le prix de la liberté. Je pense à notre peuple auquel il faudra de la force d'âme pour regarder en face le temps qui vient ».

Parie-t-il sur la peur pour empêcher tous les mouvements sociaux qui s'annoncent face à la hausse des prix ou à ses futures lois ? Compte-t-il nous demander de nouveaux sacrifices pendant que lui, sa cour et ses oligarques continueront à se goinfrer dans l'abondance, le faste, le luxe ?

Cette guerre n'est pas la nôtre et plutôt que nous demander encore des sacrifices, il devrait œuvrer à la paix !

SOLUTION DES MOTS FLÉCHÉS

Même sans le demander, on en a le droit.	C	Singe ou moine Panier de ballons	P	Mise à sac Femme à dons	L	E	Bande Nombre d'employés	R	Grande traitresse Un sous mi
	M	A	N	I	F	E	S	T	E
Pays outragé, pays martyrisé...	P	A	L	E	S	T	I	N	E
	N	U	C	L	E	A	I	R	E
Énergie révélée polluante Allaiter									
Fille de Rome devenues UE Stopper	C	E	E	Cliché Farine et beurre chauffés	I	M	A	G	E
	P	I	L	E	R	E	G	A	L
Fis du tort Paix									
Pays-Bas Il en dit sur ton compte.	N	L	O	S	E	T	E		
Bout de charpente Homme pour natal									
Eu de l'affection Accessoire de bain									
Suit la voie du maître Accord de chef	R	E	M	U	L	E	E	V	
Carbo ou tu beau ? Un fort en voix									
Avant nous Bien mal dépaycé	I	L	E	X	I	L	E		
Précision d'adresse Précède la date									
Siege collectif Mettre une colle	B	A	N	C	P	U	N	I	R